

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 31 août, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session extraordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 août 2026.

Présents : Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Jérôme RAFFARD.

Nombre de Conseillers

- En exercice 14
- Présents 14
- Votants 14

Objet : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif de l'année 2025

Délibération n° 59/2026

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles D2224-1 à D2224-5, impose la réalisation d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (R.P.Q.S.) eau et/ou assainissement et la présentation de celui-ci à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire précise que la collectivité n'est concernée qu'en matière d'assainissement collectif et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet RPQS 2025 qui a été envoyé aux conseillers, préalablement à la séance, par courriel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le R.P.Q.S. assainissement collectif de l'année 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD.

Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jérôme RAFFARD.

